



Destinataires : Parents des apprenants (tous les Cycles)
Objet : Informations administratives et pédagogiques

Chers Parents,

L'année scolaire 2019-2020, qui aura été une année exceptionnelle à tous les niveaux, touche à sa fin. En attendant l'année 2020-2021 que nous espérons meilleure, veuillez trouver ci-joint un ensemble d'informations administratives et pédagogiques :

- 1- La **remise des bulletins scolaires** aura lieu **le lundi 6 juillet 2020, de 8h30 à 15h00**, dans les différentes Préfectures. *Une organisation détaillée* de cette journée sera envoyée dans les prochains jours pour assurer au mieux *la distanciation sociale*. Les Parents des *apprenants à difficultés* académiques ou comportementales seront appelés par le Préfet concerné à *un rendez-vous individuel*.
- 2- Lors de cette remise, vous recevrez **la liste des manuels** de l'année scolaire 2020-2021. Une **foire aux livres** sera organisée au Collège pendant *la deuxième moitié du mois d'août*, afin de faciliter l'échange entre les familles et diminuer ainsi le coût des manuels scolaires. *L'organisation détaillée* de cette foire vous sera prochainement communiquée.
- 3- **Le palmarès** de l'année 2019-2020 sera publié *uniquement sous format numérique*, sur le site web du Collège. Vous serez informés de sa parution lorsqu'elle sera effective.
- 4- **Les fournitures et l'uniforme scolaire** seront organisés à *la deuxième moitié du mois d'août*. Leurs prix seront revus à **la baisse** afin de diminuer les charges assumées par les familles. *L'organisation détaillée* de cette période vous sera communiquée plus tard.
- 5- **La rentrée scolaire**, quelque soit sa modalité (présentielle, hybride ou à distance), aura lieu, sauf indications contraires, selon le calendrier suivant :
 - Classes de la 6^e (EB6) à la Terminale (3AS) : Le mardi 1^{er} septembre 2020
 - Classes du CP (EB1 – 11^e) au CM2 (EB5 – 7^e) : Le mercredi 2 septembre 2020
 - Classes Maternelles (de la PS à la GS) : Le jeudi 3 septembre 2020

La modalité de la rentrée sera annoncée lorsque nous recevrons les instructions correspondantes du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur.



- 6- Tous les apprenants commenceront leurs classes de l'année 2020-2021 dès la rentrée. Les enseignants organiseront les cours de manière à **retravailler les notions enseignées en ligne en 2019-2020**, et qui constituent des *prérequis nécessaires* aux chapitres du programme de 2020-2021. Ceci se fera *de manière progressive et approfondie*, avant d'entamer chaque chapitre nécessitant des prérequis de l'année 2019-2020.
- 7- Dans le cadre de sa vision d'unifier les Cycles selon les exigences du programme français, la Direction modifie **l'horaire et l'uniforme de la classe de CP** (EB1 - 11^e). Faisant partie du Primaire (Cycle 2), cette classe *finira les cours à 15h* comme les classes de CE1 (EB2 - 10^e) et CE2 (EB3 - 9^e) et aura *le même uniforme* que les autres classes primaires.
- 8- En raison des conditions sanitaires et économiques, **le petit déjeuner et les collations des classes maternelles** (PS, MS et GS) **et du CP (EB1 – 11^e)** seront suspendus jusqu'à nouvel ordre, à partir de la rentrée 2020-2021. Les Parents seront priés d'envoyer le nécessaire avec leur enfant, selon un *menu indicatif* publié par la Préfecture, afin de garantir au maximum l'homogénéité entre les enfants et éviter les jalousies entre eux.

Nous vous remercions de votre attention et de votre collaboration.



La Direction